

MAI 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 JUILLET 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2024

En mai 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 692 450 équivalents temps plein (ETP), soit 62 500 ETP de moins qu'en mai 2023, correspondant à une baisse de 8,4 % sur un an. La tendance observée est marquée par une dégradation d'un point par rapport à celle du mois précédent (Avril : -7,4 %) situant l'évolution moyenne des cinq premiers mois à -7,3 %.

Cette tendance doit néanmoins être interprétée avec prudence, le positionnement des jours fériés ayant été en mai 2024, particulièrement défavorable à l'activité.

L'intérim, sur un an, diminue dans tous les secteurs :

- La baisse s'accroît dans l'industrie à -10,0 % en mai (après -6,2 % en avril) corrélativement aux évolutions des indices de la production industrielle mesurés par l'INSEE au cours du mois.
- De même dans le BTP à -12,1 % en mai (après -10,0 % en avril) dans un contexte de ralentissement des mises en chantier.
- En revanche, la dégradation s'atténue dans le secteur du commerce avec -6,5 % en mai (après -9,9 % en avril) et des transports-logistique à -4,2 % en mai (après -7,5 % en avril), en raison d'un effet de base plus favorable.
- Le recul de l'emploi intérimaire dans le secteur des services est quant à lui relativement stable à -6,1 % en mai (après -6,5 % en avril).

Dans cette configuration sectorielle, le repli de l'intérim concerne toutes les qualifications. Celui-ci est moins marqué pour les métiers du tertiaire : cadres et professions intermédiaires à -4,1 % et employés à -7,9 % que pour les ouvriers qualifiés, en baisse de -8,8 % et les ouvriers non qualifiés à -9,4 %.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MAI 2024 PAR RAPPORT À MAI 2023

LES CHIFFRES CLÉS

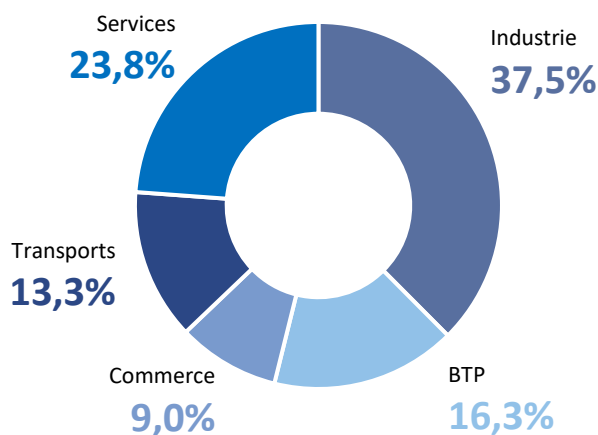
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-8,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-4,2 %), les services (-6,1 %), le commerce (-6,5 %), l'industrie (-10,0 %) et le BTP (-12,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

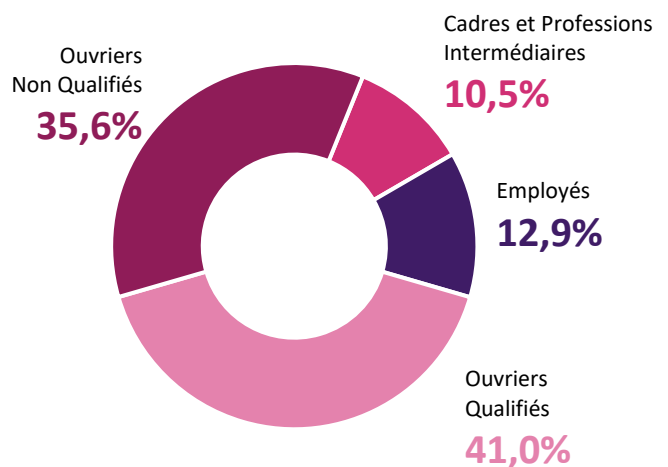


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-4,1 %), les employés (-7,9 %), les ouvriers qualifiés (-8,8 %) et les ouvriers non qualifiés (-9,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

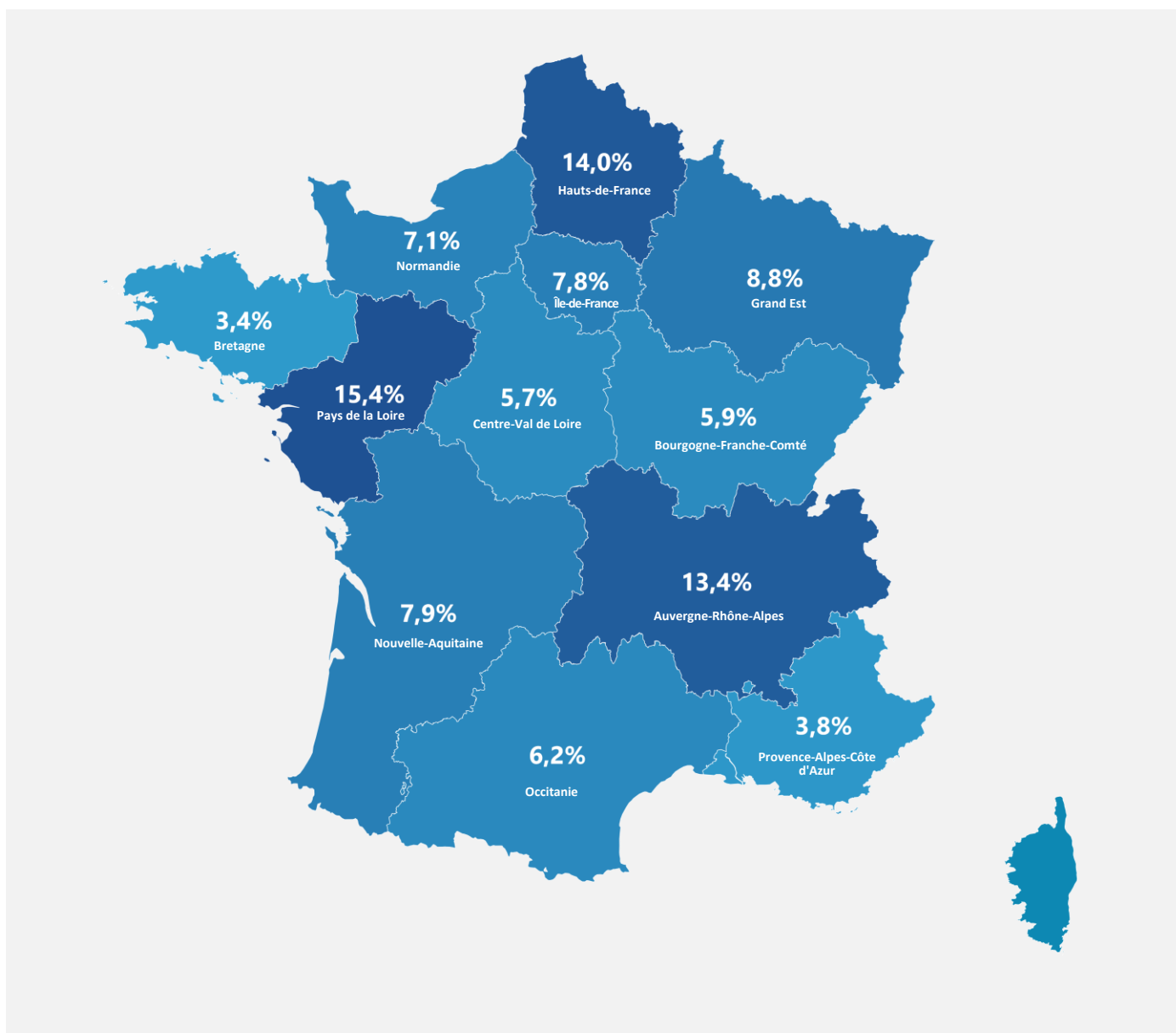


LE CDI INTÉRIMAIRE

En mai 2024, le CDI Intérimaire représente **44 680 ETP**, correspondant à **6,5 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (12,0 %), dans les Hauts-de-France (10,6 %) et en Normandie (8,6 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 % et 3,1 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,4 %, Hauts-de-France : 14,0 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,4 %.



Centre-Val de Loire

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MAI 2024 PAR RAPPORT À MAI 2023

LES CHIFFRES CLÉS

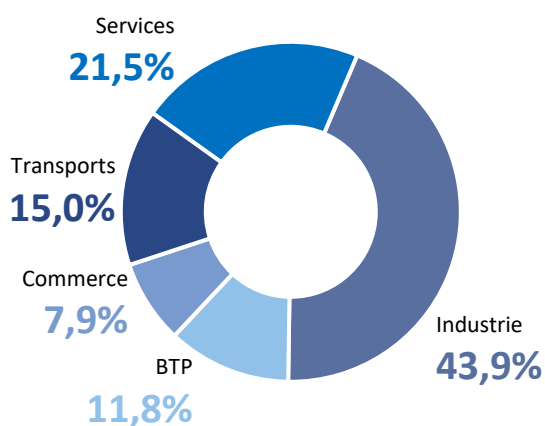
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-13,1 %) en région Centre-Val de Loire.

**ÉVOLUTION
DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-8,2 %), les services (-10,5 %), l'industrie (-13,9 %), le commerce (-14,9 %) et les transports (-16,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

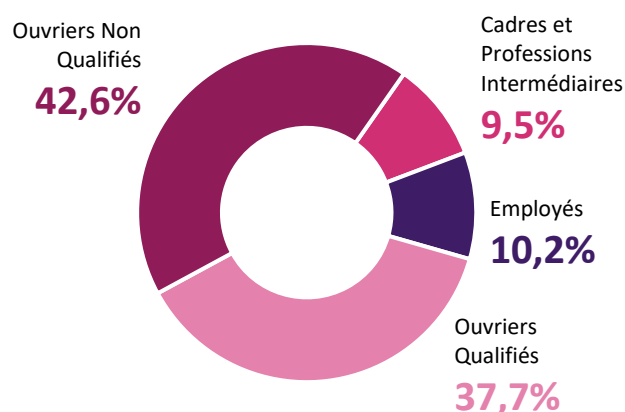


**ÉVOLUTION
DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES PAR
QUALIFICATION**

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-8,3 %), les ouvriers non qualifiés (-12,2 %), les ouvriers qualifiés (-14,8 %), et les cadres et professions intermédiaires (-15,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Centre-Val de Loire

TENDANCES TERRITORIALES

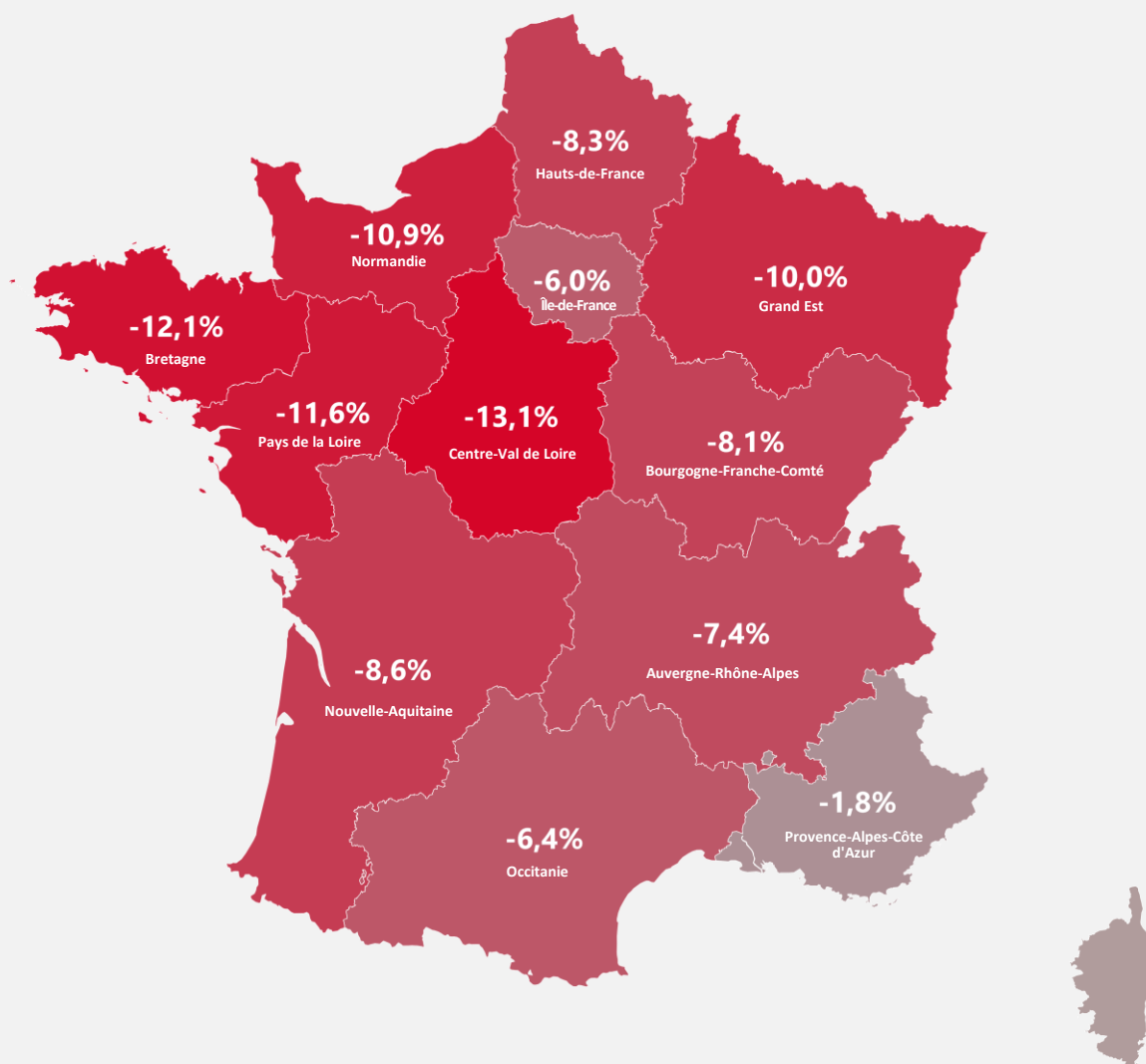
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Cher	-11,0 %	8,0 %
Eure-et-Loir	-13,4 %	8,4 %
Indre	-14,3 %	12,2 %
Indre-et-Loire	-8,2 %	7,6 %
Loiret	-19,4 %	7,5 %
Loir-et-Cher	-3,7 %	7,4 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2024 par rapport à mai 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, toutes les régions enregistrent des évolutions négatives sur un an comprises entre -1,8 % en PACA et -13,1 % en Centre-Val de Loire.



Méthodologie

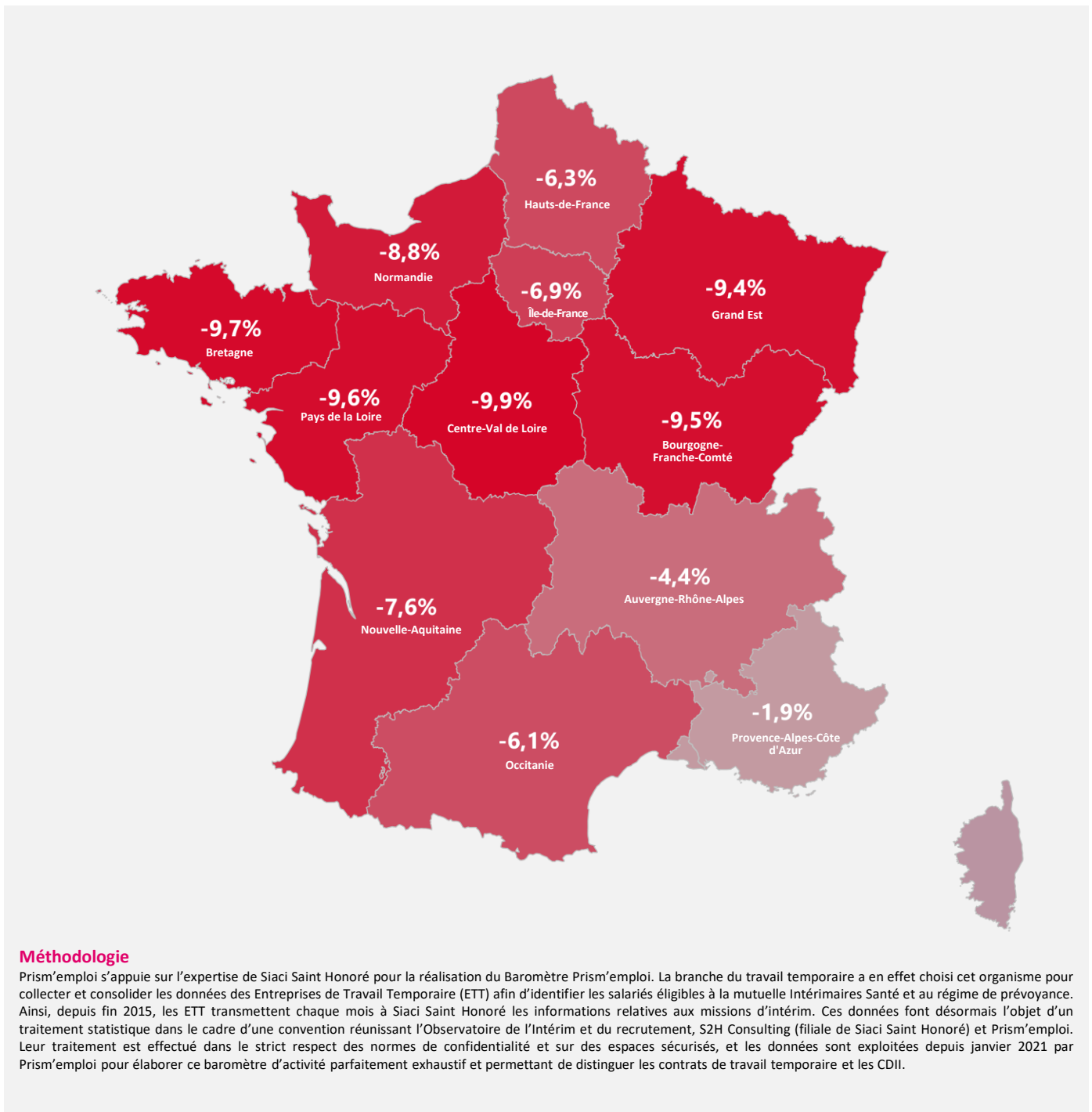
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2024 par rapport à mai 2023.

Cumul annuel : janvier-mai 2024 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -7,3 % par rapport à la même période en 2023.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.